REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 06 JUIL. 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES CENTRALISÉES 3

Séance du **02 juillet 2015**

Compte rendu affiché le **09 juillet 2015**

Date de convocation du Conseil municipal **le 26 juin 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Jacques ARCHER**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Jacques ARCHER, Josette PRALY à Yvette JANIN, Oscar ARAZ à Morad AGGOUN, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Patrick MANDOLINO à Bernard GENIN.

Membres absents excusés : **Mourad BEN DRISS, Saïd YAHIAOUI, Dorra HANNACHI, Philippe ZITTOUN, Nawelle CHHIB, Sandra OLIVER**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

15.07.0344
Attribution d'une subvention exceptionnelle au centre de jour "Le Fil d'Ariane" pour sa journée Sport inter hôpital de jour

RAPPORT DE MADAME DA COSTA

Mesdames, Messieurs,

« Le Fil d'Ariane » est un centre de jour du Vinatier accueillant, sur Vaulx-en-Velin, des enfants de 4 à 12 ans présentant des difficultés psychiques.

Depuis 2000, une partie des centres de jour de la Région Rhône-Alpes se regroupe le temps d'une journée pour partager un moment autour d'activités sportives. Le sport étant une médiation très pertinente à utiliser avec les enfants porteurs de Troubles Envahissants du Développement.

Cette médiation permet, entre autres, de développer les interactions sociales, les capacités psychomotrices, l'adaptation au changement, de travailler au respect des règles et de découvrir le plaisir de jouer.

Cette année, la journée Sport inter hôpital de jour s'est déroulée le 18 juin à Vaulx-en-Velin sur les équipements du stade et gymnase Aubert mis à disposition par la Ville.

Les porteurs de projet ont établi des partenariats qui ont notamment permis l'acquisition de maillots de sport et de financer la restauration des enfants pour cette journée.

Néanmoins, l'achat des ballons reste à la charge de l'association « Le Fil d'Ariane », qui sollicite la Ville pour participer à ces frais.

Ce projet a le mérite de créer une dynamique de groupe positive et de développer l'inscription dans la cité et le lien avec les partenaires communaux.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'attribuer au « Fil d'Ariane » une subvention exceptionnelle de 300 € ;

➢ De dire que la dépense d'un montant de 300 € sera imputée au chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

➢ Décide d'attribuer au « Fil d'Ariane » une subvention exceptionnelle de 300 € ;

➢ Dit que la dépense d'un montant de 300 € sera imputée au chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2015.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY